



N° 920-2013/APS/DJA/SAJR

Date du : 07/07/2013

Rapport
à
l'assemblée de la province Sud

OBJET : fixation des redevances d'utilisation de l'auditorium du centre administratif de la province Sud (CAPS)

PJ: un projet de délibération

Le nouveau centre administratif de la province Sud (CAPS) est doté d'infrastructures modernes dont un auditorium de 200 places, lequel est équipé de matériels vidéo, acoustiques et de climatisation performants.

Dans ce contexte, il s'est avéré essentiel que l'utilisation de cet auditorium ne bénéficie pas exclusivement à l'administration provinciale, mais également aux personnes publiques et privées.

Néanmoins et afin de ne pas mettre en place une situation anticoncurrentielle, il a été décidé que cette mise à disposition devait être proposée en contrepartie d'une redevance.

Le montant de cette redevance est calqué sur ceux pratiqués, notamment, par l'Université de Nouvelle-Calédonie (UNC) ou l'Institut de recherche et de développement (IRD). Il comprend cependant une spécificité puisqu'il est prévu une majoration de la redevance (liée notamment aux frais de gardiennage) dès lors que l'utilisation sera programmée en dehors des heures d'ouverture du CAPS.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

UNC (tarifs hors taxes)			
Places (auditorium)	½ journée (≤4h)	Journée (≥4h)	
400	36 200	64 200	
250	26 100	43 800	
200	22 500	36 800	
Type	Convention		

IRD			
Places (auditorium)	½ journée	journée	
230	25 000	50 000	
Partie technique	21 000		

(prestataire ext.)	
Ne loue qu'à ses partenaires	

Remarque : l'UNC et l'IRD ne précise pas de majoration pour les nocturnes.

CCI (tarifs hors taxes)			
Places (auditorium)	heure	journée	
187	12 000	...	
Technicien CCI (obligatoire)	5 000		
Après 19 heures, gardiennage ou le samedi après-midi	Majoration : forfait 7 000		
Si cocktail (nettoyage et réinstallation de la salle)	Majoration : forfait 5 000		
Type	convention		
La redevance comprend le matériel vidéo, un local technique.			

CPS (tarifs toutes taxes comprises)			
places	½ journée	journée	
180	75 000	175 000	
Après 16 heures et jusqu'à 20 heures	Majoration : Forfait technicien		

CAPS (Projet - tarifs hors taxes)			
places	½ journée (≤4h)	Journée (>4h)	
200	22 500	36 800	
Réservation hors heure d'ouverture du bâtiment	Gardiennage : 1 500 par heure entamée.		